



COLLÈGE LOUIS BLANC

7 boulevard des Mûriers, 94210 La Varenne Saint-Hilaire

TÉL. : 01 48 83 62 80



FEDERATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE PUBLIQUE

Vos contacts PEEP à la rentrée 2015 :

Cécile **GAUDEAUX** et Nathalie **MARTIN**

peeplouisblanc@gmail.com

Bienvenue au collège Louis Blanc !

Vous trouverez ci-dessous quelques informations pour vous aider dans le cursus scolaire de votre enfant.

A la rentrée 2015, il y aura environ 627 élèves répartis dans 22 divisions :

- 5 classes de 6^{ème},
- 6 classes de 5^{ème},
- 5 classes de 4^{ème},
- 6 classes de 3^{ème}.

Les enseignements :

A l'entrée en 6^{ème}, les élèves bénéficieront des d'enseignements hebdomadaires suivants :

- Français : 5h soit 4h en classe entière + 1h d'accompagnement personnalisé en demi-groupe
- Mathématiques : 4h + 1h d'accompagnement personnalisé pour les élèves en difficulté
- Histoire-Géographie : 3h
- LV1 : 4h + 1h de soutien pour les élèves en difficulté
- Classe bilingue Anglais-Allemand : 4h d'anglais + 3h d'allemand
- Technologie : 1h30
- Sciences et Vie de la Terre : 1h30
- EPS : 4h (dont piscine sur plusieurs séances)
- Musique : 1h
- Dessin : 1h

Les langues dispensées à la rentrée 2015 :

- LV1 Anglais à partir de la 6^{ème} ou option bi-langue Allemand / Anglais de la 6^{ème} à la 3^{ème},
- LV2 Espagnol ou Chinois à partir de la 4^{ème}

Les options proposées à la rentrée 2015 :

- Option Latin à partir de la 5^{ème}
- Option Section Européenne Anglais à partir de la 4^{ème} (sur test et dossier scolaire, non accessible aux élèves de la classe bi-langue)
- Option Découverte Professionnelle 3h à partir de la 3^{ème}
- Option Initiation au grec en 3ème

Nota : Lorsque l'élève est inscrit à un enseignement optionnel, ce dernier est inscrit dans son emploi du temps et devient obligatoire.

La réforme des collèges, engagée depuis 2015, viendra modifier les enseignements à la rentrée 2016.

Vie scolaire.net

Vie scolaire.net est un environnement numérique qui permet de s'informer de la

scolarité de son enfant. Les parents peuvent y accéder avec un mot de passe remis en début d'année. Ils y trouvent des informations générales sur la vie du collège, le cahier de texte en ligne des élèves, les notes et les absences.

Il est impératif de suivre son enfant et de consulter quotidiennement le site en ligne

Ordival

Les élèves de 6^{ème} bénéficieront du plan numérique Ordival dont l'objectif est de réduire la fracture numérique dans le Val de Marne. Un ordinateur portable leur sera remis en début d'année pour toute la durée de leur scolarité au collège.

Les activités périscolaires

L'Association Sportive encadrée par les professeurs d'EPS, propose les activités suivantes :

- Badminton
- Basket
- Tennis de table
- Tir à l'arc

Le foyer socio-éducatif

Il a pour objectif de développer les activités culturelles en parallèle de celles proposées par le collège. Financé par les dons que font les parents en début d'année, il propose uniquement des activités collectives.

Le Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

Les PAI concernent les troubles dys (dyslexie, dysphasie, dyspraxie, etc.) ou les problèmes médicaux.

Troubles dys :

Si le handicap est léger, il sera traité au sein de l'établissement par les enseignants qui sont habitués à aider les élèves en situation de handicap.

Si le handicap est plus complexe, il faut passer par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) qui doit être saisie par la famille. Le médecin scolaire est là pour vous aider à constituer un dossier et pour le valider.

Dans tous les cas, il est important de signaler toute difficulté d'ordre pédagogique aux enseignants du collège.

Troubles médicaux :

En ce qui concerne les PAI d'ordre médicaux (allergies, maladies chroniques, etc.), le collège peut donner des médicaments sur ordonnance uniquement.

Votre enfant entre en 6^{ème} ...et VOUS ?

Vous pouvez en tant que parent d'élève adhérent à notre association participer à la vie du collège :

- au Conseil d'Administration où sont discutés les budgets, travaux, projets d'établissement...(3 à 5 séances/an).
- aux Conseils de Classe (3x1h/an) où sont appréciés les classes et les bulletins des élèves.
- à diverses commissions telles que la commission de restauration (en partenariat avec la cuisine centrale, le Conseil Général, des responsables des collèges, des personnels de cantine).
- aux réunions PEEP où toutes les informations sont données.
- aux « mises sous plis » avant les élections...

Cela ne représente que quelques heures dans l'année, pendant lesquelles vous apprendrez à connaître le collège et où vous rencontrerez d'autres parents, alors, n'hésitez pas à nous contacter !

A bientôt lors de notre réunion de rentrée !

La date vous sera communiquée dans nos documents de rentrée en septembre 2015.

